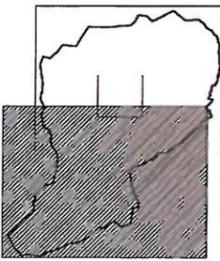




Plan Local d'Urbanisme

Plaque n°4-b
Sud



Echelle : 1/5000 °

Cabinet C. LUYTON
10 Concorde
93000 TROUVILLE
Tél : 04 84 89 02 45
Télécopie : 04 84 89 87 44
christian.luyton@wanadoo.fr

PLU approuvé par DCM du 20 décembre 2012
Modification électorale n°1 du PLU approuvée par DCM du 14 octobre 2013
Révision partielle n°1 du PLU approuvée par DCM du 19 février 2014
Modification n°2 du PLU approuvée par DCM du 26 janvier 2015

- Limite de zone ou de secteur
- UA Nom de zone
- UCa Nom de secteur
- Espace Boisé Classé à conserver ou à créer
- Emplacement réservé pour voie ou passage public à créer ou à élargir
- Emplacement réservé pour équipement ou ouvrage public
- Marge de recul
- Périmètre de protection du centre ancien
- Cours d'eau identifiés

Éléments à protéger au titre de l'article L.123-1-5 781 2° du code de l'urbanisme

- Alignement d'arbres
- Patrimoine paysager

- Risque inondation
1. Aléa
 - Aléa fort
 - Aléa modéré
 2. Enveloppe hydrogéomorphologique
 - Lit majeur ordinaire et exceptionnel

- Risque ruissellement
- Ruissellement

ANNEXE 7
EXTRAIT PLU

